

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**  
**EXTRAIT** du registre des délibérations  
Conseil Municipal du 06 avril 2017

Conseillers en exercice :	33
présents :	31
pouvoirs :	2
votants :	33
abstentions :	0
voix pour :	33
voix contre :	0

***Aujourd'hui jeudi 06 avril 2017 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 31 mars 2017, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.***

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE – M. Christian BAYLE -

**ETAIENT EXCUSES**

Mme Maryvonne LAURENT donne pouvoir à M. Emilie RICHAUD – M. Richard FERCHAUD donne pouvoir à M. Noël BELLIOU –

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**CESSION PAR LA VILLE DE COGNAC D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE  
CADASTRÉE AM240 SITUÉE 56 RUE CLAUDE DEBUSSY À COGNAC AU  
PROFIT DE M. ET MME GUTIERREZ** **2017.36**

Monsieur et Madame GUTIERREZ propriétaires d'une maison d'habitation située 48 Rue Claude Debussy à Cognac parcelle AM269, souhaitent se porter acquéreurs d'un terrain situé derrière chez eux et propriété de la Ville.

Ce dernier constitue un reliquat d'une réserve foncière pour création d'une voie de liaison entre la Rue Robert Daugas et la Rue du Dolmen, après recalibrage de l'emprise nécessaire pour cette future voie.

Des cessions similaires ont été effectuées en 2009 auprès des personnes intéressées, jouxtant cette emprise.

Une parcelle d'environ 60 m<sup>2</sup> pourrait ainsi être cédée au prix de 8 € le m<sup>2</sup>.

Les frais relatifs à cette cession seront pris en charge par Monsieur et Madame GUTIERREZ.

**2017.36**  
**nomenclature : 3.2**

La commission d'Aménagement du Territoire a émis un avis favorable.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,**

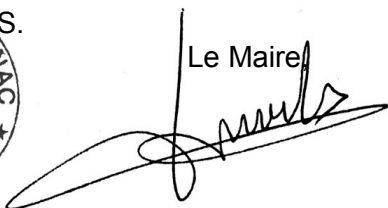
**DECIDE de vendre une partie de la parcelle cadastrée AM240 située Rue Claude Debussy, d'une surface de 60 m<sup>2</sup> au prix de 8 € le m<sup>2</sup> à M. et Mme GUTIERREZ.**

**AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir en l'étude de Maître DAVID à Cognac.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire  


Michel GOURINCHAS